Les niveaux de vie en Ile-de-France

Écart de la médiane régionale des niveaux de vie par unité de consommation en 2014

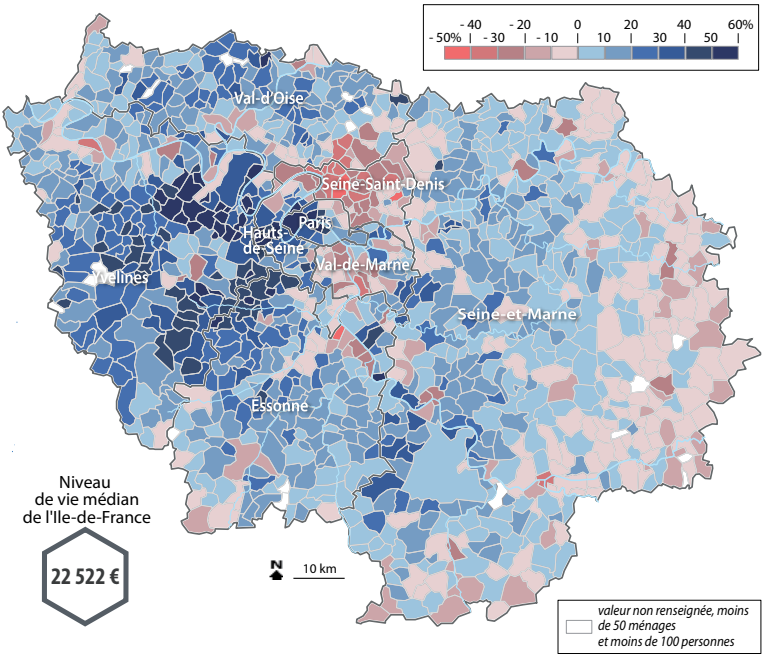

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

© IAU îdF 2017

Des vérités toutes relatives

Deux experts analysent les mêmes cartes. Des points de vue complémentaires.

MARIETTE SAGOT
Chargée d'études à l'Institut aménagement et d'urbanisme IDF

L'Ile-de-France partage avec les métropoles mondiales l'apanage des inégalités les plus marquées dans leur pays. C'est en son cœur qu'elles sont les plus accentuées, avec les deux départements aux populations les plus aisées de France, Paris et les Hauts-de-Seine, et le plus pauvre, la Seine-Saint-Denis. En 2014, le taux de pauvreté est de 28,6 % en Seine-Saint-Denis et les habitants de Paris et des Hauts-de-Seine ont un niveau de vie médian 1,5 fois plus élevé que celui des Séquano-Dyonisiens.

Depuis le début des années 2000, les disparités se renforcent, avec une diffusion de la richesse dans les secteurs aisés, un appauvrissement des banlieues proches du nord et du sud-est, et un enrichissement sensible des ménages du périurbain. Le rapprochement des cartes sur les revenus et sur les immigrés illustre la double problématique de la question sociale en Ile-de-France. La catégorie sociale des

CHRISTOPHE NOYÉ
Géographe et consultant

Hors les marges régionales à l'est de la Seine-et-Marne, la répartition des ménages les plus modestes tend à recouvrir de plus en plus celle du parc social. C'est très particulièrement le cas dans la ville de Paris, dans laquelle la gentrification avancée ne laisse plus guère de place aux plus pauvres, sauf dans le parc HLM et dans quelques quartiers privés encore déqualifiés. De même dans les banlieues plus aisées de l'Ouest où le parc privé est inaccessible aux catégories modestes et le parc social plus rare. Il en résulte une concentration accrue des plus modestes dans les secteurs à forte proportion de logements sociaux, dans les logements HLM mais aussi dans les quartiers privés voisins ; copropriétés situées dans les quartiers d'habitat social, secteurs de petit pavillonnaire ouvrier, centres anciens.

Ce phénomène prend une ampleur toute particulière dans la banlieue Nord, anciens secteurs industriels fortement dotés en

Renforcement du marquage territorial

Évolution des revenus moyens après impôt par foyer fiscal entre 2008 et 2014

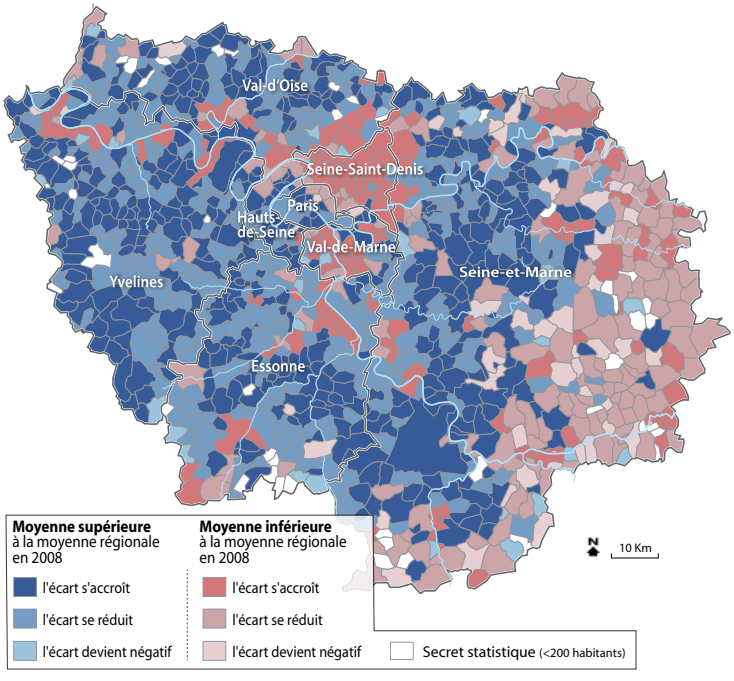

sources : Insee-DGI, Revenus fiscauxdes ménages 2000 et Filosofi 2014

© IAU idF 2017

immigrés – surreprésentés parmi les ouvriers et les employés – n'explique que faiblement leur localisation. Le modèle américain des ghettos par groupe ethnique n'est pas non plus pertinent. Les regroupements par nationalité diminuent depuis plus de trente ans pour la quasi-totalité des origines. On note même une diffusion des immigrés, toutes origines confondues, sur le territoire francilien.
A l'encontre de cette évolution générale, leur concentration s'intensifie dans les secteurs les plus pauvres, notamment en banlieue nord, car on y trouve encore des logement bon marché. Cette double concentration de populations pauvres et de populations immigrées sur certains territoires les stigmatise, entretenant des processus d'évitement.
En parallèle, on observe une gentrification dans certains secteurs centraux, qui s'accompagne d'une baisse du nombre d'immigrés ou de leur part dans la population. C'est le cas à Paris, où le nombre d'immigrés baisse dans la moitié des arrondissements, notamment dans les 10e et 11e. Dans le 18e et le 19e, la part des immigrés diminue. Ce phénomène est aussi perceptible dans certaines communes limitrophes au nord-est des Hauts-de-Seine (Puteaux, Levallois, Clichy), à Saint-Ouen et au Pré-Saint-Gervais. logements sociaux. Dans une moindre mesure, le long de la seine au sud de Paris. C'est aussi ce que l'on peut constater dans certaines communes de deuxième couronne (Mantes, Trappes, Chanteloup, Meaux, Montereau…) et dans les villes nouvelles.
Les écarts de revenus constatés à l'est de la Seine-et-Marne, mais qui en réalité forme une couronne qui se développe en grande partie au-delà des frontières régionales, soulignent une autre dynamique : le départ dans les secteurs périurbains de ménages modestes mais non pauvres. Ce choix résidentiel est fortement contraint : d'un côté, des quartiers devenus inabordables ; de l'autre, des secteurs populaires dévalorisés et connaissant un processus de paupérisation.

Les immigrés en Île-de-France

Part de la population immigrée en 2013

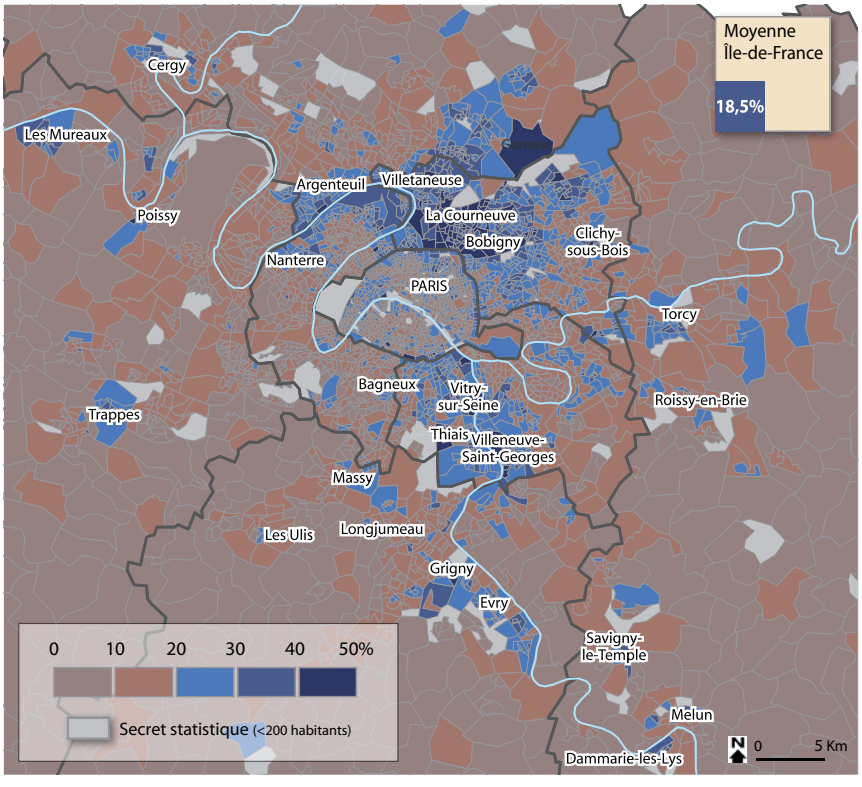

sources : Insee, recensement de la population de 2013

© IAU îdF 2017

MARIETTE SAGOT
Chargée d'études à l'Institut aménagement et d'urbanisme IdF

En Ile-de-France, les immigrés sont surreprésentés dans les secteurs urbains défavorisés du cœur de l'agglomération, où le parc locatif privé le moins prisé et les logements sociaux dominent. Ils sont aussi très présents dans les anciens sites industriels et les grands ensembles de grande couronne. Pour autant, cette population immigrée n'est majoritaire dans aucune commune. Les maximums sont atteints à La Courneuve et Aubervilliers (43 %). Dans ces deux communes, plus de huit enfants sur dix (de moins de 25 ans) ont au moins un parent immigré. Cette répartition spatiale doit beaucoup aux politiques migratoires et de logement, et au fonctionnement sélectif du marché immobilier. Le regroupement familial autorisé au milieu des années 1970 leur a permis d'entrer dans le parc social, destiné

CHRISTOPHE NOYÉ
Géographe et consultant

La présence d'une carte sur l'immigration dans un ouvrage consacré à la mixité sociale peut paraître transgressif tant les politiques publiques évitent ce sujet. Pourtant, mixité sociale et immigration se recoupent pour au moins deux raisons. La première est illustrée par la juxtaposition des cartes. Les ménages immigrés sont touchés par la pauvreté : 40 % sont sous le seuil de pauvreté pour un taux moyen de 14 % au niveau national. La concentration des ménages immigrés dans certains secteurs est donc un facteur de paupérisation de ces territoires. Cela n'exclut pas une diffusion des ménages immigrés, qui, lorsque leur situation le permet, sont nombreux à quitter les quartiers les plus précarisés pour accéder à la propriété dans les secteurs périurbains plus abordables. La seconde raison tient aux phénomènes d'évitement qui structurent pour partie

Évolution des immigrés en Ile-de-France

Part des immigrés entre 2008 et 2013...

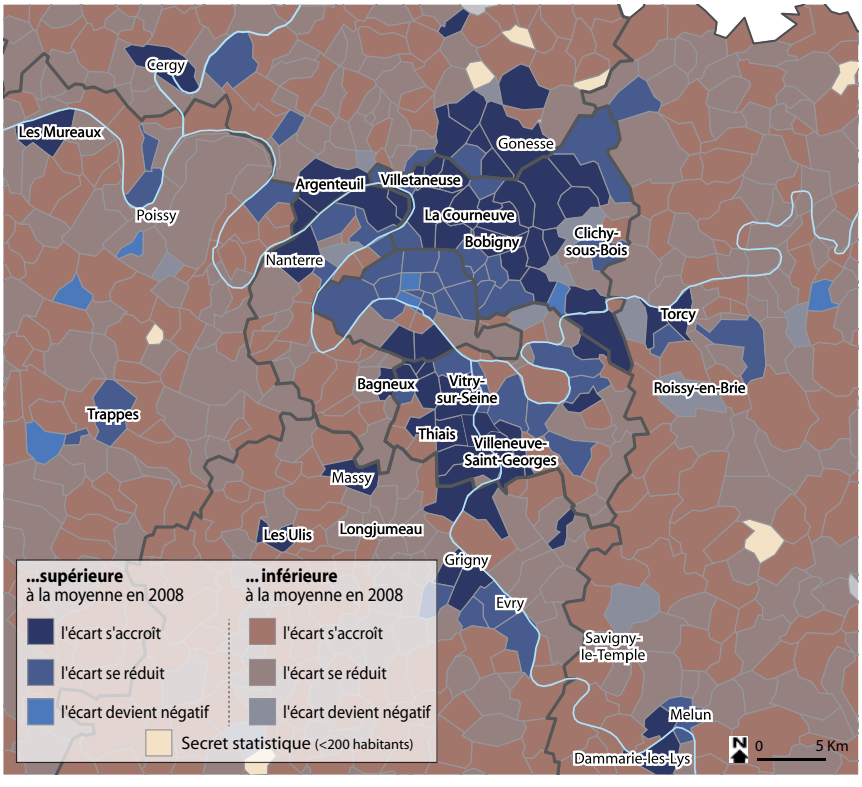

sources : Insee, recensement de la population de 2013

© IAU îdF 2017

avant tout aux familles, quand, simultanément, les politiques d'aide à l'accession ont favorisé le départ des classes moyennes du parc social de la petite couronne vers la grande couronne. Les immigrés les plus regroupés géographiquement se retrouvent autant parmi les origines les plus « aisées » que parmi les plus modestes : Japon, États-Unis, Canada, Suisse, d'un côté; Chine, Turquie, Pakistan, de l'autre.

les mobilités résidentielles. Il faut d'abord souligner que les taux de population immigrée élevés constatés dans certains territoires sous-estime le phénomène car les descendants de ces immigrés sont français, donc non comptabilisés dans cette catégorie. Ce profil socio-ethnique de la population explique en grande partie le départ de ménages plus solvables, souvent non immigrés mais pas seulement, vers des secteurs plus éloignés, moins chers et socialement moins marqués. La question scolaire est au cœur de ces stratégies résidentielles. Agrégation et évitement confèrent à certains territoires une fonction très sociale, concentration des plus pauvres captifs du parc social, des familles immigrées pauvres, et des primo-arrivants dans le parc privé… De là, deux questions se posent. D'une part, celle du fonctionnement apaisé d'une société urbaine n'ayant plus de classes intermédiaires entre les plus aisés et les plus pauvres ; d'autre part, celle de la destinée sociale d'une partie de la jeunesse issue de l'immigration.